



Mon Département

OCT. 2020 // N°12

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

L'accent
Catalan



**Le Département
soutient les projets dans
votre commune**



P. 4

Imagine les P.-O. :
**Aires multimodales : le Département
lance les premiers chantiers**



P. 5

**Le château de Castelnou sélectionné
pour le Loto du patrimoine**



P. 6

**Rencontre avec Philippe Bourrier,
vigneron et président du CIVR**

« Le Département, moteur du développement du territoire »



Comme chaque année, durant les vendanges, vous avez rencontré les professionnels. D'ores et déjà, que peut-on dire de la saison 2020 ?

Cette saison est particulière en raison de la crise sanitaire et socio-économique et aussi des conditions météorologiques du printemps et de l'été dernier qui ont favorisé l'apparition de maladies, notamment le mildiou. Le Département reste

un partenaire indéfectible de la filière viticole, si importante pour notre économie et notre attractivité touristique. Lors de notre visite au Domaine Piquemal et à la cave coopérative Dom Brial, organisée par la Chambre d'agriculture et le Syndicat des vignerons, accompagné de monsieur le Préfet, nous avons pu échanger avec les professionnels. Nous avons constaté que les viticulteurs portent de beaux projets malgré le contexte de crise qui touche leur activité déjà affectée par l'échaudage de l'été 2019 et les différentes pluies, de l'automne 2019 au printemps 2020. Les efforts de nos viticulteurs doivent être davantage pris en considération par le gouvernement dans les plans de relance qui sont actuellement développés. Nous sommes mobilisés aux côtés du monde viticole et agricole, comme fidèle partenaire du Projet agricole départemental que nous développons ensemble depuis 2016. Projet qui nous permettra avec les professionnels et les élu-es de solliciter le Premier ministre, Jean Castex.

Beaucoup de secteurs d'activités souffrent de la crise liée à la Covid-19. Dans ce contexte, comment avez-vous réagi à la décision d'Air France concernant les suppressions de vols quotidiens entre Paris et Perpignan ?

Grâce à l'action coordonnée de tous les acteurs, usagers et élu-es, la direction d'Air France, qui avait supprimé le premier vol du matin et le dernier vol du soir, a annoncé le maintien de ces vols. Félicitons cette première étape, mais il s'agit bien d'avoir une liaison pérenne, de qualité. Au-delà de la liaison aérienne, c'est tout le territoire qui manque de reconnaissance au plus niveau de l'État. J'en appelle à la responsabilité de l'entreprise et à celle du gouvernement. Les décideurs publics et privés des Pyrénées-Orientales ont besoin d'être écoutés. Le Département prend sa part quand il vote le Plan d'investissement de 500 M€, quand il déploie le Très haut débit et permet donc le télétravail.

L'actualité apporte aussi de bonnes nouvelles pour les Catalans : le château de Castelnou est distingué

par la Mission Bern, les premières aires multimodales, fruits de la concertation citoyenne « Imagine les P-O », seront bientôt opérationnelles...

Oui, cela montre que lorsque les projets de territoire sont portés dans l'intelligence collective, les Pyrénées-Orientales en sortent renforcées ! Ce sont là de bonnes nouvelles pour le rayonnement du territoire, en phase avec les attentes des habitant-es. Le Département est en première ligne pour défendre de tels projets comme il l'est également aux côtés des communes et des intercommunalités quand il s'agit d'améliorer la qualité de vie des habitant-es. C'est d'ailleurs le sens de mon message lors du dernier Salon des Maires à Perpignan. Le Département entend jouer ce rôle de « moteur » pour toute l'économie locale, tout en préservant les équilibres territoriaux et en protégeant ceux qui en ont besoin.

Hermeline Malherbe
Présidente du Département
des Pyrénées-Orientales

RETOUR SUR

IMAGE

Visa Pour l'Image - Perpignan



Voici la photo de Fabio Bucciarelli, lauréat 2020 du Visa d'or News soutenu par le Département des Pyrénées-Orientales. Des bénévoles de la Croix-Rouge sont venus voir Claudio Travelli (60 ans) mais celui-ci a souhaité rester chez lui. Le lendemain, son état s'est aggravé et l'équipe est revenue pour le conduire à l'hôpital. Cenate Sotto, Italie, 15 mars 2020.



Accueil des Nouveaux Catalans : toutes les infos sur le site Internet du Département

Comme chaque année, le Département accueille les Nouveaux Catalans le premier samedi d'octobre mais cette année, l'événement a lieu uniquement par voie numérique. Depuis le 3 octobre et pendant plusieurs semaines, le Département anime un espace en ligne avec la liste des exposants, des associations, des clubs, des vidéos autour des animations culturelles et des traditions locales... Les Nouveaux Catalans comme si vous y étiez sur leDépartement66.fr

École de Ponteilla-Nyls : le Département contribue à l'amélioration énergétique des bâtiments

Au titre de l'aide aux communes, le Département contribue aux rénovations des écoles. Le 12 septembre, la Présidente du Département, Hermeline Malherbe, a inauguré l'école rénovée de Ponteilla. Le Département a participé aux travaux en ce qui concerne l'amélioration énergétique des bâtiments de l'école élémentaire L'Oncle Jules. Le Département a également aidé les travaux dans les écoles de Fourques, Terrats, Rodès et Trouillas.



De gauche à droite, René Olive, Président de la Communauté de communes des Aspres, Hermeline Malherbe, Présidente du Département, Franck Dadiès, Maire de Ponteilla-Nyls, Kévin Mazoyer, Secrétaire général de la Préfecture et les parlementaires, François Calvet et Jean Sol.

L'économie touristique au Salon des Maires



Au vu des enjeux du tourisme et des loisirs pour le rayonnement des Pyrénées-Orientales, il était important que le Département réaffirme son soutien auprès des professionnels publics et privés du secteur. Hermeline Malherbe, Présidente de l'Agence de Développement du Tourisme et des Loisirs, a participé à une table ronde sur l'économie touristique au Salon des Maires en septembre dernier à Perpignan. L'occasion de rappeler l'engagement total du Département pour soutenir la filière confrontée à d'importantes difficultés suite à la crise sanitaire, sociale et économique. Lire à ce propos le bilan de la saison en page 4.

En un coup d'œil !

👁 Dernière limite ! Les jeunes de 16 à 25 ans ont jusqu'au 19 octobre pour participer au concours de projets innovants lancé par le Département. Et si vous souhaitez également participer à la vie publique locale, répondez à l'appel à candidatures du Département (jusqu'à fin octobre) pour rejoindre le Comité Jeunes. Toutes les infos auprès de la Mission concertation citoyenne et services au public innovants par e-mail : vincianne.laurent@cd66.fr. Tel : 04 68 85 82 72. 🎭 La tournée « Tous au spectacle » continue près de chez vous. Cinq dates à venir pour assister aux représentations gratuites de théâtre d'objet, contemporain ou clownesque : les 17 et 24 octobre à Serralongue, Tarerach, le 7 novembre à Saint-Féliu-d'Amont, les 14 et 28 novembre à Montner, Passa et Bolquère. Entrée libre et gratuite (dans la limite des places disponibles). La programmation sur leDépartement66.fr 🍷 La Banque alimentaire organise sa collecte nationale les 27 et 28 novembre prochains. Chaque année, plus de 2 000 tonnes de marchandises sont réparties auprès d'associations et de CCAS partenaires. Le Département soutient chaque année la Banque alimentaire des Pyrénées-Orientales. 🗳 Pensez au Pass découvertes 2020 pour vos visites de musées, de sites historiques, d'espaces de loisirs... Valable jusqu'en avril 2021.

Le Département, partenaire n°1 des communes et des intercommunalités

La 8^e édition du Salon des Maires a été l'occasion pour le Département de rappeler son rôle de facilitateur de projets auprès des collectivités locales du territoire, au bénéfice des habitants et de l'emploi local.



Ci-dessus sur la photo : de gauche à droite, Marie-Pierre Sadoury, Présidente du CAUE 66 et Conseillère départementale, Éliane Jarycki, Conseillère régionale, la Présidente du Département Hermeline Malherbe, Étienne Stoskopf, Préfet des P.-O., Edmond Jorda, Président de l'Association des Maires du 66, Toussainte Calabrèse, Présidente de l'ADIL 66 et vice-Présidente du Département et Martine Rolland, vice-Présidente du Département en charge de l'Environnement et des Énergies renouvelables et Présidente de la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires.

Il y a toujours un peu (beaucoup) de Département dans nos vies. Une piste cyclable que l'on emprunte, une halle des sports que l'on côtoie chaque semaine dans le cadre de ses activités, une école rénovée, un collège pour nos enfants, une place de village réhabilitée, un nouveau carrefour routier, une maison de retraite pour nos aînés, une connexion au Très haut débit... Le Département agit chaque jour au plus près des besoins des habitants, soit directement dans le cadre de ses compétences, soit au plus près des communes et des intercommunalités. Ce lien avec toutes les collectivités locales est au cœur des engagements du Département. C'est ce qu'a rappelé

Hermeline Malherbe, Présidente du Département, le 10 septembre au Salon des Maires à Perpignan : « *Le Département a cette volonté d'accompagner les communes dans leurs projets, au bénéfice de l'ensemble des habitants et aussi dans l'intérêt des entreprises et donc de l'emploi local.* » Chaque année, le Département investit 20 M€ dans les communes du territoire, avec cette idée « *qu'1 € investi est 1 € utile !* ». Autant de projets qui contribuent à l'attractivité des Pyrénées-Orientales. Soumis à la concertation depuis 2019 avec « *Imagine les P.-O.* », les projets ont été priorités avec l'aide des habitants qui ont exprimé leurs attentes quant à la manière d'orienter les futurs aménagements pour les Pyrénées-Orientales.

Fruits de cette concertation et dans le cadre du Plan d'investissement de 500 M€*, le Département lance à ce jour plusieurs appels à projets pour la création de tiers-lieux culturels, le développement d'espaces numériques et de services partagés ou encore le développement et la structuration de l'offre cyclotouristique dans le département. Le Département a également conçu un appel à projets spécialement dédié aux jeunes (#Envoie ton projet) afin de les aider dans la réalisation de leurs idées innovantes pour le territoire.

* Voté par l'Assemblée départementale en novembre 2018, le Plan d'investissement de 500 M€ est déployé sur quatre ans.

Tempête Gloria : le Département en soutien aux communes

Le caractère exceptionnel des intempéries survenues les 21, 22 et 23 janvier 2020 lors de la tempête «Gloria» a considérablement affecté les Pyrénées-Orientales. Le Département a voté le 10 février dernier un fonds d'aide exceptionnel de 4 M€, à destination des communes, des intercommunalités et des syndicats d'eau potable et d'assainissement. Le Département a par ailleurs voté l'été dernier des individualisations d'aides au titre de ce fonds exceptionnel, permettant de soutenir 107 bénéficiaires dans la réalisation de travaux et de remise en état d'ouvrages et d'équipements à hauteur de 6,9 M€. De nouvelles aides devraient être proposées prochainement.

L'EuroVélo 8, une voie verte très appréciée

Ouverte depuis cet été, la voie verte située entre Argelès-sur-Mer et Sorède répond au souhait des habitants de se déplacer sans polluer.



Démarrés en septembre 2019, les travaux se sont achevés fin juin 2020. Cette voie verte, entre Argelès et Sorède, fait partie de l'EuroVélo 8 - la Méditerranée à vélo. Elle est idéale pour les balades en famille et les sorties sportives car elle offre de bonnes conditions de sécurité et de confort pour les cyclistes. Ce premier itinéraire de 8 km sera complété dans les mois qui viennent par la seconde section située

entre Sorède et Le Boulou, soit au total un itinéraire de 18 km. L'itinéraire catalan de L'EuroVélo 8, situé entre Le Barcarès et Le Perthus, sera ainsi terminé. C'est bien la volonté du Département d'aménager des équipements de qualité, respectueux de l'environnement, comme évoqué par le dialogue citoyen «Imagine les P.-O.». Budget global de l'opération : 3,1 M€ financés par le Département, l'Europe et la Région.



Ce trou, situé sur la route départementale qui relie les bains de Molitg au village, a été causé par les eaux de ruissellement, ce qui a conduit à l'effondrement d'une partie du remblai routier et de la chaussée.


Imagine les P.-O.

Vote sur les aires multimodales : les premiers chantiers s'ouvrent

Suite à la concertation citoyenne « Imagine les P.-O. », le Département lance l'aménagement des aires jugées prioritaires par les habitants.



Ci-dessus, l'aire multimodale Le Pas du Loup située le long de la route départementale 115 à Arles-sur-Tech. Elle dessert tout le Haut-Vallespir.

Du 26 mai au 22 juin, vous avez été nombreux à voter sur la plate-forme [ImaginelesPO.fr](https://www.imaginelespo.fr) pour choisir les aires de covoiturage qui vous paraissent les plus utiles sur le territoire. Dans la foulée, le Département a rapidement lancé les études préalables afin d'identifier les premières aires réalisables. D'ici la fin de l'année, les chantiers s'ouvriront ainsi à Perpignan-Panchot (lancé début octobre), Perpignan-péage Sud, Argelès-sur-Mer et Bouleternère, listées parmi les zones ayant reçu le plus de votes.

L'Atelier citoyen du 4 février, intitulé « Mobilités de demain » avait également fait ressortir l'intérêt pour de nouveaux services disponibles sur ces aires. Le Département travaille donc à l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques, de points de vente de produits agricoles, d'abris vélos, de raccordements aux pistes cyclables... Une façon innovante d'envisager la mobilité dans les P.-O. ! Au total, une vingtaine d'aires ont été mises en avant par la concertation, auxquelles s'ajoutent les gares du Train Jaune, que beaucoup souhai-

teraient voir transformées en aires multimodales. « Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de notre politique de développement des déplacements propres et de réduction de la place de la voiture, rappelle René Olive, vice-Président en charge des Mobilités. La création de zones dédiées, sécurisées et attractives, va permettre d'encourager le recours au partage de véhicules. » Le coût total de ces aménagements est estimé à 5 M€, pour des chantiers qui s'échelonneront jusqu'en 2023.

Le Département encourage les jardins familiaux

Voté en février 2020, le Département lance à présent un Appel à manifestation d'intérêt, auprès des 226 communes du Département, pour les informer du nouveau dispositif d'aide concernant la création de jardins familiaux, intégrant dorénavant une dimension participative des citoyens à la conception de ces projets. Les jardins familiaux sont des lieux de vie et de partage importants pour améliorer le quotidien, notamment des foyers dans le besoin. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à vous rapprocher de votre commune pour passer de l'idée au projet ! Cette démarche répond à un engagement pris dans le cadre de la concertation « Imagine les P.-O. »



Réserve marine : son périmètre pourrait s'agrandir

Comme tous les trois ans, la Réserve marine de Cerbère-Banyuls compte le nombre de mérours au sein de son espace. 630 mérours ont été comptabilisés en septembre, soit 22 de plus qu'en 2017. Espèce emblématique de la méditerranée, le mérour brun est un très bon indicateur de l'état de santé du milieu marin et donc de celui de la Réserve, ce qui amène le Département à engager une réflexion avec l'État et les acteurs du territoire, dont la communauté scientifique, pour que le périmètre de la Réserve soit agrandi. L'objectif étant d'accroître encore plus son action de préservation des espèces et de la biodiversité. La Présidente du Département a adressé un courrier en ce sens au Premier ministre, Jean Castex. Ce nouveau périmètre pourrait s'étendre du Cap Béar au Cap Cerbère, périmètre situé dans le Parc naturel marin du Golfe du Lion.



Le mérour brun.

Bilan touristique : merci aux habitants d'avoir « boosté » la saison !

Grâce à la mobilisation collective et à une bonne fréquentation locale et régionale, le bilan de la saison estivale 2020 est loin d'être catastrophique.



L'espace aqualudique d'Err a bien fonctionné cet été.

Malgré la Covid-19 et les fortes contraintes pesant sur les acteurs du tourisme et des loisirs pour accueillir les estivants en toute sécurité, le bilan de la saison présenté par l'Agence de développement touristique (ADT 66) « est certes mitigé, contrasté mais pas du tout catastrophique ! », énonce son directeur Rémy Vernier. Comme ressenti par beaucoup de professionnels, la montagne a particulièrement tiré son épingle du jeu (+14 % par rapport à 2019) avec la recherche de grands espaces, d'un environnement préservé. Le succès de la randonnée et des balades en famille l'atteste. Côté littoral en revanche, le bilan est plus contrasté (-12 % par rapport à 2019). Certaines activités comme les sorties en mer, les activités de loisirs comme les parcs à thème ont toutefois bien

fonctionné. Globalement, l'hôtellerie de plein air et le haut de gamme ont plutôt bien résisté. « Je salue la mobilisation de l'ensemble des acteurs touristiques, qui, aux côtés de celle du Département et des acteurs publics dans leur ensemble, ont œuvré pour soutenir cette saison si particulière », énonce Hermeline Malherbe, Présidente de l'ADT 66. Faits marquants cet été : la recherche de l'authenticité et des sorties simples, le succès des destinations où l'identité du territoire est forte, sans oublier le rôle de l'humain, du service, du sourire même masqué...

+ d'infos sur <https://pro-tourismeadt66.com/flux-vision-tourisme-adt-66>

Le Château de Castelnou distingué par la Mission patrimoine

En cours de restauration par le Département, le site est l'un des lauréats 2020 de la Mission Bern. Le Loto du patrimoine permettra de financer de nouveaux travaux.



Ce joyau catalan, propriété du Département depuis 2018, fait désormais partie des sites du Loto du Patrimoine, porté par la mission Stéphane Bern.

« **U**n chef-d'œuvre », selon les mots du délégué de la Fondation du patrimoine. « Le plus emblématique château du Pays catalan », selon ceux de l'Architecte des bâtiments de France qui a appuyé le dossier du Château de Castelnou. Sans surprise, le site acquis en 2018 par le Département a attiré l'attention de la Mission patrimoine ! Il a ainsi été retenu parmi les 101 projets (un par département) de l'édition 2020. Depuis trois ans, celle-ci offre à des sites historiques exceptionnels un

financement supplémentaire pour leur restauration. Le Château de Castelnou méritait bien ce coup de pouce : fermé au public en 2017 pour des raisons de sécurité, il nécessite d'énormes (et coûteux) travaux avant de pouvoir rouvrir. Le vaste chantier lancé par le Département pourra donc bénéficier de nouveaux fonds grâce à cette opération. Le montant dépendra des ventes des jeux partenaires de la FDJ. Si les tirages du Loto du patrimoine ont eu lieu en septembre, les jeux de grattage « Mission patrimoine » sont toujours disponibles. Un appel aux

dons est également ouvert sur le site de la Fondation du patrimoine* : dans ce cas, tout l'argent récolté va directement aux travaux du Château. Castelnou, c'est à nous tous, c'est à vous !

* Partenaire de la mission Bern pour la sauvegarde des monuments en péril.

Sauvez notre patrimoine

Pour participer à la souscription en faveur du Château de Castelnou, rendez-vous sur www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-de-castelnou

Le Château de Collioure n'a pas livré tous ses secrets

Depuis début octobre, le Château royal de Collioure fait l'objet d'une nouvelle fouille archéologique préventive qui concerne les bastions qui dominent aujourd'hui le port de Collioure. Elle est réalisée préalablement à des travaux de restauration. À cet endroit, avait été mis au jour en 2010 un escalier qui laisse à penser que les terrasses de tir des bastions, aujourd'hui remblayées, sont bien conservées. Si cette hypothèse se confirme, de belles découvertes sont attendues. Le Château royal de Collioure est donc fermé au public jusqu'au 19 octobre, puis tous les lundis jusqu'à la fin de l'année.



Découverte d'un escalier en 2010. La réalisation de la fouille devrait permettre de dégager les terrasses inférieures.

Archives : les données des camps accessibles à tous

Le Département met à disposition du public une nouvelle base de données numérique sur les internés des camps de la Seconde Guerre mondiale. Cette publication s'inscrit dans la continuité des actions mémorielles menées autour de la Retirada. Une première en France pour des collectivités territoriales !



Argelès-sur-Mer. Habitations de fortune, tirage d'après négatif original, mars 1939. Archives départementales des Pyrénées-Orientales, fonds Belloc. Albert Belloc (1912-2006) était garde mobile en poste au camp d'Argelès durant les trois premiers mois d'existence du camp.

Entre 1939 et 1942, des centaines de milliers de personnes ont été internées dans les camps des Pyrénées-Orientales : Républicains espagnols, puis « indé-

sirables », Juifs, étrangers, Tziganes... Aujourd'hui, les Archives départementales mettent en ligne une base de données nominative de ces internés. Si elle ne prétend pas être complète*,

elle rassemble déjà 94 000 entrées, pour lesquelles une simple recherche par nom et/ou prénom est possible. Il s'agit principalement des fichiers des camps d'Argelès-sur-Mer et de Rivesaltes, mais aussi des listes d'internés juifs, des convois de déportation, des évasions... Les registres d'entrée et de sortie des camps seront bientôt numérisés, et une liste des 4 000 dossiers d'internés conservés aux Archives est également disponible. Suite aux commémorations de la Retirada, le Département souhaite ainsi continuer à faire la lumière sur cet épisode de l'Histoire et poursuivre ce nécessaire devoir de mémoire, en facilitant l'accès de tous à ces données d'archives.

* Premiers réfugiés espagnols non recensés, fichiers disparus...

Un outil de recherche généalogique

Accessible en quatre langues (anglais, catalan, espagnol et français), la base de données vise notamment à faciliter les recherches des descendants d'internés : les Archives reçoivent en effet 300 demandes de consultation des fichiers chaque année. Pour accéder à la version numérique, rendez-vous sur leDepartement66.fr / rubrique À mon service > Culture et patrimoine > Les Archives départementales



« Les vins blancs seront de grande qualité »

Les vendanges sont terminées. Philippe Bourrier, président du Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon (CIVR), nous dresse un état des lieux et un premier bilan de cette saison singulière et très contrastée liée notamment à la Covid-19 et à une situation climatique compliquée.



Philippe Bourrier, vigneron au Domaine de l'Ou et Président du Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon (CIVR)

Philippe Bourrier, à quoi ressemble la récolte 2020 ?

La quantité de raisins est moindre par rapport à l'an passé, mais la récolte est plus qualitative. La sécheresse a impacté les rendements et ils sont plus faibles que ceux observés ailleurs en France. Cela dit, les vins blancs seront de grande qualité parce que les conditions climatiques ont été particulièrement favorables par la suite, avec un été normalement chaud et même de la fraîcheur en matinée. Pour les rouges, il est encore tôt pour se prononcer, mais j'espère qu'ils ne seront pas moins qualitatifs que les blancs !

Quel a été l'impact du confinement sur le secteur viticole ?

C'est une période qui a demandé une plus forte mobilisation dans la mesure où les ventes « physiques »

n'étaient plus possibles pendant le confinement. Le CIVR a soutenu les caveaux de vente à la propriété. Par exemple, nous leur avons proposé des améliorations de leurs sites internet et avons mis en place une campagne de communication à travers les radios locales, pour la promotion du Riv Tonic et Muscat On Ice, deux vins doux naturels. Après ces deux mois compliqués, il a fallu digérer la crise mais le vin s'est heureusement très bien vendu cet été. On ne peut pas dire que les touristes et les locaux ont plus consommé que d'habitude, mais ils sont devenus plus exigeants que par le passé. Ils étaient en quête de produits de qualité. Je ne connais d'ailleurs pas un seul caveau de vente qui se soit plaint des résultats de vente durant l'été. Et plus particulièrement sur la côte...

Les aides du Département* ont sans doute été les bienvenues ?

Incontestablement ! Elles ont été précieuses, indispensables à notre développement. Le Département nous a alloué un budget de 135 000€. Nos vins sont ancrés dans notre territoire et le Département, tout comme la Région, l'ont bien compris en nous soutenant dans nos projets. Nos produits sont en grande partie la vitrine du Pays Catalan à l'export. C'est aussi simple que ça.

Quels sont les projets du CIVR à court terme ?

Il y a des marchés à exploiter et ils sont nombreux. Nous ciblons notamment les États-Unis, qui apprécient particulièrement les vins du Roussillon, mais aussi la Chine, la Corée du Sud, Taïwan, Singapour et le Japon. Un programme transfrontalier est

d'ailleurs en cours avec l'Aragon et les Terres Altes (Catalogne) pour promouvoir nos grenaches dans ces contrées lointaines.

* Le Département aide la filière viticole à hauteur de 250 000 €.

1^{er} bilan de l'opération Reconquesta Côte Vermeille

Le Collectif* qui s'est mobilisé, avec le Département, pour sauver le patrimoine exceptionnel du vignoble du Cru Banyuls-Collioure a dressé un bilan (provisoire) de la campagne de collecte de fonds participative mise en place cet été. 35 000 € ont été collectés sur la plateforme de crowdfunding (dartagnans.fr) provenant de 230 donateurs particuliers. La Société coopérative d'intérêt collectif Reconquesta Côte Vermeille passera cet automne à la phase opérationnelle avec plus d'une dizaine de premiers projets en faveur du foncier, de la transition agro-écologique, de la notoriété et de l'emploi.

* Reconquesta est un projet de développement territorial du vignoble de la Côte Vermeille mené par les vignerons du Cru Banyuls-Collioure avec l'aide du Département, de la Région de la Communauté de communes Albères-Illibéris-Côte Vermeille, des communes de Cerbère, Banyuls-sur-Mer, Port-Vendres, Collioure et du club des entreprises.

reconquestacotevermeille

Reconquesta Côte Vermeille

Sport

Une rentrée sportive qui roule !

Dans le cadre du programme d'investissement « sport mobilité », le Département a participé au financement de 20 minibus en faveur des clubs sportifs pour faciliter leurs déplacements.

Soutenir les nouveaux projets culturels, du domaine de l'emploi, du développement durable, de l'éducation mais aussi du sport pour tous les publics ! Voilà le leitmotiv du Département, qui, dans le cadre du Plan d'Investissement 2019-2023 s'est engagé à investir près de 500 M€ dans l'économie locale. Lors de la restitution de la concertation « Imagine les P.O » parmi les 30 engagements présentés à la population, l'engagement n°12, destiné à financer des minibus pour les déplacements des équipes, a forcément retenu l'attention de nombreuses associations sportives. Après avoir dûment rempli un formulaire de demande aux critères précis, et suite à un vote en séance publique, un total de 361 560€ a per-

mis à 20 clubs sportifs du département d'acheter 20 minibus. « Les déplacements coûtent cher et viennent souvent plomber le budget des clubs, explique Robert Olive, Conseiller départemental délégué au sport. Avec la présidente, nous avons diagnostiqué les besoins des sportifs et nous sommes sûrs d'avoir fait un bon choix ! ». Raymond Vasquez, président du Football Club Albères-Argeles salue cette initiative : « On ne peut que commencer l'année avec le sourire ! Ce minibus permettra de se déplacer chez nos adversaires dans un grand confort. Pour nous, c'est une bouffée d'oxygène... ». Cet engagement du Département cimentera le partenariat étroit avec le monde sportif ! Bonne rentrée sportive à tous et toutes.



Les bus ont été présentés officiellement aux clubs le 17 septembre dernier à la Maison départementale des sports à Perpignan, en présence de la Présidente du Département, Hermeline Malherbe et de Robert Olive, Conseiller départemental en charge du sport.



À votre service, à votre écoute

Familles, seniors, acteurs associatifs, personnes handicapées... le Département vous informe au quotidien.

Maison des sports
Rue René Duguay Trouin
Perpignan
Tél. 04 68 52 98 30

Espace Info énergie
Ancien Hôpital militaire
32, rue du Maréchal Foch
Perpignan. Accueil uniquement sur rendez-vous.
Tél. 04 68 85 82 18
eie.66@cd66.fr

Maison départementale des personnes handicapées MDPH
Site Christian Bourquin
30, rue Pierre Bretonneau
Perpignan

Tél. 04 68 39 99 00
accueil.mdp@cd66.fr

Direction de la vie associative pour les associations et les citoyens (demandes de subvention, bénévolat, vie associative...)
Permanence téléphonique : les lundis, mardis et jeudis après-midi de 14 h à 16 h 30 et les mercredis et vendredis matin de 9 h à 11 h 30.
Tél. 04 68 85 89 92.
Permanence physique : sur rendez-vous
Contact : pass66@cd66.fr
www.pass66.fr

Médiathèque départementale des P.-O. Claude Simon
5, avenue de la Côte Vermeille à Thuir
Tél. 04 68 53 44 82
bdp66@cd66.fr

Archives départementales
74, avenue Paul Alduy
Perpignan
Tél. 04 68 85 84 00
archives@cd66.fr
Service archéologie :
archeologie@cd66.fr

Routes
Gestion du trafic, numéro d'alerte (permanence téléphonique) - CVOCER
Tél. 04 68 38 10 62



COVID-19



Le virus circule toujours, peut-être dans votre famille, parmi vos amis, vos collègues, votre entourage...
Si l'un d'entre vous présente un des symptômes suivants :



TOUX

GÈNE RESPIRATOIRE

FIÈVRE

APPELEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT OU UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE
NUMÉRO D'ALERTE RÉGIONAL DE L'ARS : 0800 301 301

ATTENTION : EN CAS DE SIGNES DE GRAVITÉ - APPELEZ LE 15

Essoufflement Confusion Fièvre supérieure à 39°

À visiter, à découvrir

Les sites historiques du Département

Palais des rois de Majorque
Rue des Archers - Perpignan
Tél. 04 68 34 96 26 / 04 68 34 64 93
guides.prm@cd66.fr
Le site est ouvert de 10 h à 18 h.
Port du masque et sens de visite obligatoires. Jauge limitée.

Prieuré de Serrabona
Boule d'Amont
Tél. 04 68 84 09 30
utilisateurserrabona@cd66.fr
Le site est ouvert de 10 h à 18 h.
Port du masque et sens de visite obligatoires. Jauge limitée.

Château royal de Collioure
Quai de l'Amirauté - Collioure
Tél. 04 68 82 06 43
chateaudecollioure@cd66.fr
Le site est ouvert de 10 h à 18 h.
Port du masque et sens de visite obligatoires. Jauge limitée.
En raison de travaux et de fouilles archéologiques, le Château royal de Collioure est fermé au public jusqu'au 19 octobre, puis tous les lundis jusqu'à la fin de l'année.

Chapelle Notre-Dame-des-Anges
32, rue du Maréchal Foch
Perpignan
Tél. 04 68 34 96 26.
Ouverture : uniquement sur rendez-vous, de 10 h à 17 h.
Prévenir 48 heures avant la date de visite souhaitée. La chapelle n'est ouverte à la visite que sur réservation ou dans le cadre des expositions du Centre de conservation et de restauration du patrimoine. Fermeture : samedi et dimanche. Port du masque obligatoire.

Maison de la Catalanité
Place Joseph Sébastien Pons
Perpignan
Tél. 04 68 08 29 35
Ouvert de 9 h à 12 h et de 12 h 30 à 17 h. Fermé : jours fériés, samedi et dimanche.
Les jours d'ouverture pouvant exceptionnellement varier, il est recommandé de se renseigner avant toute visite. Port du masque et sens de visites obligatoires. Jauge limitée.

Les sites naturels du Département

Site classé du lac des Bouillouses
Rens. au 04 68 04 24 61

Réserve naturelle régionale de Nyer
Rens. au 04 68 97 05 56

Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls
Rens. au 04 68 88 09 11

Site naturel départemental des Dosses
Rens. au 04 68 85 82 38

Site du lac de la Raho
Rens. au 04 68 85 82 16

Site du plan d'eau sur l'Agly
Rens. au 04 68 85 82 16

Grand site de l'Anse de Paulilles
Jusqu'au 31 octobre, ouvert tous les jours, de 9 h à 19 h. La maison de site est ouverte de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (fermée le mardi). L'atelier de restauration des barques est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Fermé le week-end et les jours fériés. Sur la RD 914 à Port-Vendres.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR **leDépartement66.fr**



Ces textes sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs. L'Assemblée départementale est représentée par 34 membres. Elle est composée de 3 groupes : **Groupe PS et apparentés** : D. Beffara, T. Calabrese, C. Chivilo, M. Garcia-Vidal, R. Garrabé, H. Malherbe, M. Moly, S. Neuville, R. Olive (Président du groupe), R. Olive, M. Parra-Joly, A. Reynal, M. Rolland, J. Roque, M.-P. Sadourny / **Groupe PCF** : L. Beuze, F. Fiter (Présidente du groupe), N. Garcia, R. Lacapère, E. Pugnet / **Groupe Union républicaine de la droite et du centre 66** : J. Anglade, A. Barrere, P. Bataille, A. Brunet, J.-L. Chambon, T. Del Poso, H. Josende, N. Pique, R. Puly-Belli, J. Sol (Président du groupe), R. Vila

La Maison sociale de proximité proche de chez vous

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

MSP DE LA VALLÉE DE L'AGLY
74, rue Émile Zola - Rivesaltes
Tél. 04 68 64 26 29

Antenne à Saint-Laurent-de-Salanque
11, av. Joffre
Tél. 04 68 28 68 68

MSP DE PERPIGNAN
MSP Perpignan Nord
164, av. Maréchal Joffre
Perpignan
Tél. 04 68 08 38 00

MSP Perpignan Sud
Ancien Hôpital militaire
32, av. du Maréchal Foch

Perpignan
Tél. 04 68 86 69 00
Antenne de Saint-Martin
18, allée de Bacchus - immeuble
Le Montserrat
Tél. 04 68 68 48 30
mepsud@cd66.fr
mspnord@cd66.fr

MSP DE LA VALLÉE DE LA TÊT
MSP Cerdagne-Capcir
28, avenue d'Espagne
Font-Romeu
Tél. 04 68 30 19 58

MSP Conflent
32, av. Pasteur - Prades
Tél. 04 68 96 68 00
MSP Aspres-Ribéral
19, av. Amiral Nabona - Thuir
Tél. 04 68 53 69 55

MSP DE LA VALLÉE DU TECH
MSP Vallespir
25, av. François Mitterrand
Céret
Tél. 04 68 87 50 80
MSP Côte Vermeille
2, bd Édouard Herriot
Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 35 10

RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES DES ANTENNES SUR **leDépartement66.fr**

Votre info logement avec l'ADIL

Interdiction de démarchage téléphonique dans le secteur de la rénovation énergétique (loi du 24.7.20 : art. 3 / C. conso. : L. 223-1)

Toute prospection commerciale de consommateurs par des professionnels, par voie téléphonique, ayant pour objet la vente d'équipements ou la réalisation de travaux visant un logement en vue de la réalisation d'économies d'énergie ou de la production d'énergies renouvelables est désormais interdite. Lors du démarchage téléphonique, la loi précise que devront être fournis de manière claire, précise et compréhensible au début de la conversation : l'identité du professionnel ainsi que la nature commerciale de l'appel. Le contrat conclu avec un consommateur à la suite d'un démarchage téléphonique réalisé en violation des dispositions de l'article L223-1 (inscription sur la liste d'opposition), est nul. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter l'ADIL 66 afin d'obtenir une consultation juridique personnalisée. Présidée par Toussainte CALABRESE, l'ADIL 66 se situe 2 rue Pierre Dupont 66000 Perpignan / Tél : 04 68 52 00 00 / Mail : contact@adil66.org / Site internet : www.adil66.org

L'information du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Orientales (CAUE 66)

Vous souhaitez construire, agrandir, restaurer, réhabiliter, aménager... le CAUE 66 permet à tout habitant, porteur de projet, de bénéficier d'un entretien avec ses architectes. Ces derniers lui assurent des conseils neutres, indépendants et gratuits en lien avec les spécificités du département. Ils vous aideront à réfléchir à votre programme, à l'organisation de vos espaces de vie, à comprendre la réglementation et les démarches administratives. Un gage de qualité pour le cadre de vie et de cohérence paysagère. Pour tout renseignement, contactez le CAUE 66 afin d'obtenir un rendez-vous personnalisé. Présidée par Marie-Pierre SADOURNY, le CAUE 66 se situe 11, rue du Bastion Saint-François à Perpignan. Tél : 04 68 34 12 37 / Mail : administration@caue66 / Site internet : www.caue66.fr

Tribune libre

Groupe Socialiste et Apparentés

Département frontalier, aux atouts considérables et au carrefour d'échanges nationaux et internationaux, les Pyrénées-Orientales occupent une position géographique dont les potentiels sont nombreux. À l'heure où la crise frappe de plein fouet notre pays, comment ne pas juger scandaleux le scénario un temps envisagé par Air France de supprimer des liaisons aériennes entre Paris et Perpignan ? Parce qu'il est justement le plus éloigné de la capitale, notre territoire refusera toujours d'être relégué ou déclassé. C'est en ce sens que la Majorité départementale a toujours interpellé l'État. C'est en ce sens que la Majorité départementale a toujours fait des propositions concrètes, en faveur du transport aérien, de la grande vitesse ferroviaire ou du développement de la RN116. Foncièrement attachée à la mobilité du quotidien, la Majorité départementale est également mobilisée pour proposer des solutions concrètes aux habitants des Pyrénées-Orientales qu'elle associe d'ailleurs directement à ses projets. À l'heure où le gouvernement reconnaît que les solutions se trouvent dans les territoires, la Majorité départementale travaille à de nombreuses perspectives en matière d'attractivité et de développement durable. Que tout le monde œuvre dans le même sens ! E-mail : ps.apparentes@cd66.fr

Groupe PCF

Une rhétorique raciste s'amplifie dans le pays, jusque dans la parole publique officielle, instrumentalisant les questions de sécurité. Nous combattons toujours ces tentatives de diviser nos concitoyens. Notre projet de société est à l'opposé de ceux de la droite extrême et de l'extrême-droite. Au rejet, nous préférons la solidarité et l'égalité des droits. C'est la ligne directrice de la politique de progrès que les élu.e.s communistes contribuent à mener dans les P.-O. avec la majorité départementale. Facebook : Elu.e.s communistes du Département 66

Groupe Union Républicaine de la Droite et du Centre 66

NON à la réduction des dessertes aériennes sur la ligne Perpignan-Paris !

Grâce à la mobilisation des Élus et des Chefs d'entreprises du Département, Air France a mis en sursis sa décision de réduire ses rotations de vols entre Perpignan et Paris, en maintenant notamment le vol de nuit (arrivée à la Llabanère aux alentours de 22 h 30), permettant aux acteurs économiques et aux habitants de faire l'aller-retour dans la journée. Il nous faut continuer tous ensemble le combat pour que cette décision essentielle pour la poursuite du développement économique de notre territoire devienne irrévocable ! La vigilance reste en effet de mise, car la compagnie aérienne Air France et sa filiale Transavia en situation de monopole sur l'Aéroport de Perpignan ont la fâcheuse tendance à vouloir nous imposer leur diktat, au mépris de leur mission de service public aérien pour laquelle l'État vient précisément de verser quelques 7 milliards de € d'aides publiques. Cette victoire en demi-teinte, ne doit pas non plus nous faire oublier la problématique toujours d'actualité des tarifs prohibitifs que pratique Air France pour relier notre département à la capitale !

EXPOSITIONS



JUSQU'AU 17 OCTOBRE
Rétrospective, peintures de femmes de Suzanne Ferrer
Maison de la Catalanité



JUSQU'AU 22 NOVEMBRE
Le socle de la gravitation, œuvres sculpturales de Joseph Maureso

Palais des rois de Majorque



TOUTE L'ANNÉE
Grenat de Perpignan. Art et histoire d'un bijou catalan
Palais des rois de Majorque

JUSQU'AU 28 OCTOBRE

L'œil sur la montagne, Exposition de photos dans les rues de Matemale

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

Une histoire et des hommes, Exposition de photos : 15 portraits en noir et blanc, accompagnés de textes qui racontent l'âme catalane et montagnarde.
Salle des fêtes de Valcebollère

THÉÂTRE

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

Tous au spectacle
Passa, Bolquère, Montner, Serralongue, Tarerach, Saint-Féliu-d'Amont.

Entrée libre et gratuite

RENDEZ-VOUS NATURE

JUSQU'EN NOVEMBRE



Balades nature, randonnées contées, expositions, conférences...

Le Département propose des animations pour tous et des rendez-vous avec la nature des Pyrénées-Orientales jusqu'en novembre. Profitez-en !

Retrouvez le programme complet sur

leDépartement66.fr

CONFÉRENCE

15 OCTOBRE

18 h : conférence de R. Martinez « Eugène Collache, officier de marine devenu samourai (1847-1883) »

Dans le cadre des Anim'Archives - Archives départementales

CONCERT

17 OCTOBRE

Violeta meets jazz
Hommage à Violeta Parra - à 20 h
Mémorial du Camp de Rivesaltes

FESTIVAL

JUSQU'AU 18 OCTOBRE

Jazzèbre
Sur l'ensemble du territoire

14 OCTOBRE

Livre vivant en balade
Ijika : Una casa per a en tom
L'univers des chats dans une création danse, musique, cirque, capoeira
Médiathèque de Toulouges - À 14 h et à 16 h. Entrée libre, sur réservation auprès de la Médiathèque.

SPORT

DU 16 AU 20 OCTOBRE

3^{ème} Festival international d'échecs
Perpignan

SOLIDARITÉ

27 AU 28 NOVEMBRE

Collecte nationale de la Banque alimentaire
Sur l'ensemble du territoire



RECETTE

Tarte aux prunes (mirabelles ou reines-claude)

Ingrédients (pour 6 personnes)

Pour la pâte sablée

- 250 g de farine
- 125 g de beurre
- 100 g de sucre fin
- 1 œuf
- 1 pincée de sel fin
- 1 sachet de sucre vanillé

Garniture :

- 200 g de poudre d'amandes
- 300 g de prunes (reines-claude ou mirabelles)
- 50 g de sucre glace

Pour réaliser la pâte sablée : dans un saladier, mélanger la farine, le sel, le sucre et le sucre vanillé. Découper le beurre en petits cubes et l'incorporer à la farine du bout des doigts, jusqu'à l'obtention d'un mélange de consistance sablonneuse. Ajouter l'œuf puis mélanger le tout jusqu'à la formation d'une boule de pâte homogène, mais assez souple. L'emballer dans un papier film alimentaire, puis la laisser reposer 20 minutes au réfrigérateur. Pendant ce temps, laver puis dénoyauter les prunes. Étaler la pâte sur un plan de travail ou une table légèrement farinée avec un rouleau. Veiller à ce que la pâte soit bien froide, car la présence de beurre dans la pâte risque de la faire adhérer à la table en se réchauffant au contact de l'air ambiant, puis en garnir un moule à tarte avec. Saupoudrer le fond de poudre d'amandes, puis disposer les prunes avant d'enfourner 30 minutes à 180 °C. Vérifier la cuisson et en rallonger si nécessaire le temps en fonction de votre four. Décorer de sucre glace une fois la tarte refroidie. Bon appétit !

CATALÀ

- CAT -

Contes catalans a l'estil japonès !

El Casal del Conflent fa servir l'art del « kamishibai » (camixibai) per a contar les « històries d'aquí » en català. Original i eficaç. A descobrir sens falta.



Lydie Bousquet, du Casal del Conflent, en représentation le 26 septembre dernier au Casal de Perpignan.

Kamishibai ("camixibai"). Quatre síl·labes per designar el « teatre de paper » japonès. N'hi ha prou amb una caixa de fusta (un butai) en la qual un narrador fa desfilar una sèrie d'illustracions per explicar una història. Les històries, magníficament dibuixades per Alexandre David i escrites per Didier Payré, membres de la dinàmica associació Casal del Conflent * amb seu a Prada, són essencialment del Conflent. Anècdotes, contes, llegendes i altres petits textos que se transmeten de generació en generació a la vora del foc, oralment i sempre rics en expressions rosseloneses. Gràcies a aquesta associació creada el 2012 i presidida per Jordi Taurinyà, els kamishibais permeten de fer viure la llengua catalana a prop d'un públic infantil i d'adults. « *La gran muntanya del ferro* » o la història

ferruginosa del Canigó però també « *L'escudella del pastor* » de Noedes formen part, doncs, del repertori dels sis kamishibais existents. Representats a les escoles bilingües del departament, les bressoles o encara durant festivals de conte al Principat de Catalunya, aqueixos kamishibais existeixen també sota forma de llibres. Els exemplars són disponibles al Casal del Conflent i a la Llibreria Catalana de Perpinyà. Una manera original de pouar en la tradició oral local, de barrejar món real i món imaginari per a copsar millor la força i la vivacitat de la llengua catalana. Una bella i original expressió de la memòria del nostre país català !

La Mediateca departamental posseeix 4 kamishibais que presta a les biblioteques de la xarxa departamental de lectura.

- FR -

Des contes catalans à la japonaise !

Le Casal du Conflent utilise l'art du « kamishibai » pour raconter « les histoires d'aquí » en catalan. Original et efficace. À découvrir absolument.

Kamishibai. Quatre syllabes pour désigner le « théâtre de papier » japonais. Il suffit d'une boîte en bois (un butai) dans laquelle un narrateur fait défiler une série d'illustrations pour raconter une histoire. Les histoires magnifiquement dessinées par Alexandre David et écrites par Didier Payré, membres de la dynamique association Casal del Conflent basée à Prades, sont essentiellement celles du Conflent. Des anecdotes, des contes, des légendes et autres petits textes qui se transmettent de génération en génération au coin du feu, oralement et toujours riches en expressions roussillonnaises. Grâce à cette association créée en 2012 et présidée par Jordi Taurinyà, les kamishibais permettent de faire vivre la langue catalane auprès d'un public d'enfants et d'adultes. « *La gran muntanya del ferro* »

ou l'histoire ferrugineuse du Canigó mais aussi « *L'escudella del pastor* » de Nohèdes font ainsi partie du répertoire des six kamishibais existents. Représentés dans les écoles bilingues du département, les bressoles ou encore lors de festivals du conte en Catalogne Sud, ces kamishibais existent également sous forme de livres. Les exemplaires sont disponibles au Casal du Conflent et à la Llibreria Catalana de Perpignan. Une manière originale de puiser dans la tradition orale locale, de mêler monde réel et monde imaginaire pour mieux appréhender la force et la vivacité de la langue catalane. Une belle et originale expression de la mémoire de notre pays catalan !

La Médiathèque départementale possède 4 kamishibai qu'elle prête aux bibliothèques du réseau départemental de lecture.



Mon Département

leDépartement66.fr



Le journal d'informations du Département des Pyrénées-Orientales
Mensuel - Octobre 2020 - Dépôt légal : octobre 1999 - ISSN : 2678-8993
Directrice de la publication : Hermeline Malherbe / Directeur de la rédaction : Claude Faber, Directeur de la Communication / Rédactrice en chef : Marianne Prats / Rédaction : Alain Bonneriez, Céline Mounié, Marianne Prats / Contact, Renseignements : Magali Coronas / Direction Artistique et exécution graphique : Hybride Conseil / Photographes : B. Frankel, M. Castillo, M. Jauzac, E. Layani ©DR / Impression : Imprimerie Fabrègue / 236 700 exemplaires / Distribution : La Poste - Mediapost
Dans le cadre d'une démarche éco-responsable, *Mon Département* est imprimé sur du papier 100% recyclé et issu de forêts gérées durablement.

La rédaction à votre service
Pour toute remarque concernant votre journal, pour tout problème de distribution, n'hésitez pas à nous contacter :
04 68 85 80 21

